

AFFAIRE N° 1. - Dénomination des rues des lotissements de la S.I.D.R.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Comme suite aux différentes interventions de Monsieur DEBRE lors de son passage à la Réunion en juin dernier, tant auprès du Maire que de la Direction de la S.I.D.R., la Municipalité a décidé d'organiser, avec le concours de :

- Monsieur Hippolyte FOUQUE, Inspecteur d'Académie honoraire, et homme de lettres très connu à la Réunion,
- de la Direction de la S.I.D.R.,
- et le Service des POSTES et TELECOMMUNICATIONS,

des séances de travail au cours desquelles a été longuement étudiée la question "Dénomination des rues des lotissements de la S.I.D.R."

M. FOUQUE a bien voulu nous fournir la liste des 7 hommes célèbres (hommes de lettres, poètes ou grands administrateurs) d'origine réunionnaise dont on pourrait, à titre d'hommage, donner les noms à plusieurs rues dans les lotissements de la S.I.D.R.

Ce travail fait et comme il restait encore bon nombre de rues et ruelles non encore dénommées, la Commission a décidé de leur attribuer des noms de fleurs ou de fruits typiquement réunionnais.

Mesdames et Messieurs, comme il s'agit d'un travail très important et qu'il serait fastidieux de vous énumérer la liste des rues et places qui ont été ainsi dénommées, je crois qu'il est préférable de faire circuler parmi vous les plans de chacun des lotissements de la S.I.D.R. et vous pourrez ainsi vous rendre compte du travail effectué.

De même, ces plans seront adressés à Monsieur le Préfet en même temps que la délibération portant dénomination des rues, ruelles et places des lotissements de la S.I.D.R. aux fins d'approbation éventuelle.

Ces plans qui recevront également la mention d'approbation, demeureront annexés définitivement à la délibération en cause.

M. CHANE KUNE. - Puisque nous sommes le 28 Novembre nous pourrions peut-être donner à une rue le nom de l'Amiral Richard EVENOU.

LE MAIRE. - Si vous le voulez, je ne vois aucun inconvénient.

DOCTEUR VINSON. - Ou bien donner à une rue le nom de "Rue du 28 NOVEMBRE."

M. BOURHIS. - Je ne suis pas contre l'idée avancée, mais M. DEBRE avait exprimé le désir de donner des noms de fleurs aux rues de ces lotissements.

LE MAIRE. - Des noms de fleurs ont effectivement été donnés aux rues et les plus importantes ont reçu le nom de grands hommes. Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Après étude des plans, le Conseil Municipal adopte le rapport à l'unanimité.

LE MAIRE. - Je dois ajouter que la réunion des Adjointe a fait sien le voeu exprimé en ce Conseil du 12 septembre 1968 de perpétuer la mémoire de notre regretté Maire Gabriel MACE dans sa ville de SAINT.DENIS et vous fait par la même occasion les propositions suivantes :

1) Dénommer un des groupes scolaires les plus importants de la ville, LA SOURCE par exemple " GROUPE SCOLAIRE GABRIEL MACE ".

je vous précise à ce sujet, que, renseignements pris, le Lycée du Butor a déjà reçu l'appellation de "LYCEE LECONTE DE LISLE" par le Ministère de l'Education Nationale.

2) Dénommer la partie de la rue Maréchal Leclerc comprise entre la rue Charles Gounod et le Rond Point du Butor " AVENUE GABRIEL MACE ". Le nom d'un grand Maire de cette Ville serait ainsi immédiatement connu des étrangers à leur arrivée à l'entrée Est de SAINT.DENIS. D'autre part, cette partie de la rue Maréchal Leclerc est une des plus belles artères de la Ville, traversant un milieu populaire qu'il affectionnait particulièrement.

ou :

Deuxième suggestion en ce qui concerne un nom de rue : dénommer "BOULEVARD GABRIEL MACE" la route littorale à l'entrée Nord de SAINT.DENIS du Pont de la Rivière SAINT.DENIS jusqu'au parking de la gare. Cette grande artère traverse certaines réalisations de Maître Gabriel MACE : le Parc du Barachois, les installations de la Piscine, et se trouve très proche de la Résidence du Barachois dit Immeuble MACE, de son domicile et de son étude.

Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet.

M. PARIS. - Je crains que cette partie de la rue Maréchal Leclerc soit plus ou moins désaffectée lorsque le projet du boulevard périphérique sera réalisé.

M. BOURHIS. - Je ne crois pas qu'il faille débaptiser la rue Maréchal Leclerc. Il serait préférable de donner le nom de Gabriel MACE à la route du littoral qui ne porte aucun nom.

LE MAIRE. - Comme il s'agit d'une route nationale, je verrai avec l'Equipement si le projet est réalisable.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de dénommer le groupe scolaire de LA SOURCE "GROUPE SCOLAIRE GABRIEL MACE" et d'appeler "BOULEVARD GABRIEL MACE" la route littorale à l'entrée Nord de SAINT.DENIS du Pont de la Rivière SAINT.DENIS jusqu'au parking de la gare.

M. BOURHIS. - Nous allons attendre le jour anniversaire de la mort de M. MACE pour procéder à la dénomination de ce groupe scolaire et de ce boulevard.

Approuvé
A. Paris le 25 février 1969
L. Li Prefet
le 25 février
signé: P. Li Prefet

Pour copie certifiée
Le Directeur des Aff.
Supr. Ch. Verly
F. de cur.